



PREFETE DE LA DORDOGNE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Projet de défrichement pour l'exploitation d'une carrière commune de Saint Méard de Gurçon

Il sera procédé à une participation du public par voie électronique du 25 juin au 25 juillet 2018 inclus du dossier concernant le projet de défrichement d'une surface de 2,2006 hectares au lieu-dit « Le Bois Piqua » sur la commune de Saint Méard de Gurçon pour l'exploitation d'une carrière.

Le responsable de ce projet est la SA CARRIERES DE THIVIERS – Planeaux – 24800 THIVIERS.

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera mis à disposition du public et consultable :

- sur le site internet des services de l'État en Dordogne :
<http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Mise-a-disposition-du-public>.
- à la direction départementale des territoires de la Dordogne (sur rendez-vous au 05 53 45 57 28).

Les intéressés pourront adresser leurs observations à :

ddt-scat@dordogne.gouv.fr

A l'issue de la consultation, la décision, la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique ainsi que les motifs de la décision seront publiés sur le site internet des services de l'État en Dordogne :

<http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Mise-a-disposition-du-public>.

La Préfète de la Dordogne est compétente pour statuer sur la demande d'autorisation de défrichement sollicitée.